



Pas besoin de lettre ni de débat pour augmenter le smic et les salaires...

Disons-le au gouvernement et au patronat le 5 février 2019

Avec la colère sociale actuelle à l'instar du mouvement des gilets jaunes, nous vivons une crise économique ; sociale et politique majeure dans notre pays.

Qui sème la misère récolte la colère. Le patronat et les gouvernements successifs sont bien responsables de cette situation fortement dégradée dans le pays depuis plus de 30 ans : bas salaires, précarité, temps partiels imposés et chômage sont le quotidien de millions de français.

Macron dans ses discours nous promet encore pire !

Il maintient son cap ultralibéral. Démantèlement des services publics, du système de retraite solidaire, de la sécurité sociale, du système d'indemnisation des privés d'emploi, refus d'augmenter fortement le SMIC, les salaires, les pensions, le point d'indice. **Plus que jamais, nous devons imposer par l'action et la mobilisation le 5 février, un partage des richesses accaparées actuellement par une minorité d'actionnaires et de grands patrons.**

Finalement, ce sont encore une fois les patrons qui peuvent se frotter les mains puisqu'ils n'auront pas à mettre la main « au portefeuille » !

Pourtant, de l'argent et des moyens, il y en a :

- 57 milliards d'euros versés aux actionnaires des grandes entreprises démontrent l'ampleur des richesses créées par les travailleurs
- Distribution des milliards de cadeaux financiers aux entreprises, aux grandes fortunes : suppression de l'impôt sur la fortune, de la flat tax, de l'exit tax, doublement du CICE pour 40 milliards cette année. Suppression de milliers d'emplois dans l'administration fiscale alors que l'évasion fiscale dépasse 80 milliards d'euros par an.

Avec la CGT, j'agis et je revendique :

- L'augmentation générale des salaires, du point d'indice des fonctionnaires, des pensions et des minima sociaux. Avec le SMIC à 1800 € et pas une pension inférieure au SMIC.
- Une réforme de la fiscalité avec un impôt sur le revenu plus progressif
- L'allègement de la fiscalité indirecte (TVA, TICPE)
- Le rétablissement de l'ISF
La suppression des aides aux entreprises qui ne servent pas à la création d'emplois, à l'augmentation des salaires ou à l'investissement productif
- Le développement de services publics partout, pour tous avec des moyens suffisants en personnel pour un bon exercice de leurs missions.

Avec la CGT 17 tous ensemble dans l'action le 5 février 2019

LA ROCHELLE	14 H	PLACE DE VERDUN
SAINTE	11 H	PALAIS DE JUSTICE
ROCHEFORT	10 H 30	PLACE COLBERT

Union départementale des Syndicats C.G.T. de la Charente Maritime

☎ 05 46 41 63 33 📠 05 46 41 94 12 📺 cgt17 @ ud-cgt.17@wanadoo.fr

📍 6 rue Albert 1^{er} - 17000 LA ROCHELLE

